

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

VISITE PÉRIODIQUE EFFECTUÉE LE JEUDI 10 JUIN 2021

ÉTABLISSEMENT VISITE

Désignation : LES PEP 75
Nature de l'activité : Centre de séjours scolaires et de vacances avec locaux à sommeil
Adresse : 2 chemin du Huit Mai 1945
Téléphone : 01 45 98 88 89

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Il s'agit d'un centre de vacances avec locaux à sommeil (R+1) distribué de façon suivante :

En rez-de-chaussée :

- une salle de restaurant (245 m²),
- une salle polyvalente (230 m²),
- quatre salles d'activités,
- une grande cuisine,
- des bureaux,
- des locaux techniques,
- des sanitaires.

Au 1er étage : 23 chambres collectives dont 4 aménagées en duplex sous toiture pour un total de 142 couchages.

L'établissement dispose de 4 escaliers dont 2 sont à l'air libre.

EFFECTIF DES PERSONNES REÇUES

1 - Effectif du public susceptible d'être admis : 240 personnes

2 – Effectif du personnel : 10 personnes

EFFECTIF TOTAL (1) + (2) : 250 personnes

CLASSEMENT

ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC DE TYPE « R » AVEC LOCAUX A SOMMEIL ET ACTIVITÉS DE TYPE « N » ET « L » DE 4^{ÈME} CATÉGORIE

DESCRIPTIONS TECHNIQUES

I. L'établissement dispose des installations techniques suivantes

- SSI catégorie A installé en 2004,
- Éclairage de sécurité par blocs bi-fonctions installés en 2012,
- Désenfumage naturel du hall sur 2 niveaux RDC+ étage,
- Une grande cuisine isolée, alimentée en gaz et électricité avec extraction mécanique à partir des hottes,
- 1 ascenseur,
- Chaufferie alimentée en gaz dans l'espace technique.

II. Préalablement à la visite, la Commission Communale de Sécurité a pris connaissance des documents suivants

- Registre de sécurité,
- Rapport de vérification des équipements points d'encrage et lignes de vie établi par l'organisme agréé QUALICONSULT en date du 11 janvier 2021,
- Rapport de vérification périodique SSI, désenfumage et formation SSI (Mesdames VILME et SICHER, et Messieurs LOPEZ, PREVOST, CASTILLO CAICEDO et RESTREPO) établi par l'organisme agréé INEO Industrie et Services IDF en date du 8 juin 2021 avec levée des réserves à l'issue de la vérification,
- Rapport de vérification triennale des SSI de catégories A et B, quinquennales des SSI dans les Établissement Recevant du Public de type PS établi par l'organisme agréé QUALICONSULT en date du 13 février 2019,
- Rapport de vérification périodique dans les Établissement Recevant du Public relatif aux installations de gaz combustible et hydrocarbure liquéfiée établi par l'organisme agréé QUALICONSULT en date du 4 janvier 2021 avec levée de réserves le 23 mars 2021 par la société CARDONNEL chauffage service,
- Rapport de vérification périodique dans les Établissement Recevant du Public relatif aux appareils de cuisson et de remise en température établi par l'organisme agréé QUALICONSULT en date du 4 janvier 2021,
- Rapport de vérification périodique d'une installation ascenseur établi par l'organisme agréé QUALICONSULT en date du 11 janvier 2021,
- Rapport de vérification périodique en exploitation d'un Établissement Recevant du Public - installations électriques établi par l'organisme agréé QUALICONSULT en date du 4 janvier 2021,
- Rapport de vérification périodique des installations électriques – code du travail - établi par l'organisme agréé QUALICONSULT en date du 25 janvier 2021.

III. Au cours de la visite, la Commission Communale de Sécurité a fait procéder aux essais suivants en situation de coupure de l'alimentation électrique normale des éléments centraux du SSI

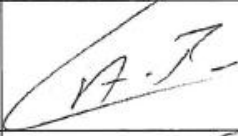
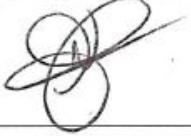
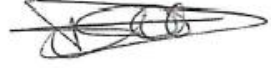
- Sensibilisation d'un DAI (DéTECTEURS Automatiques Incendie) situé dans la circulation du 1^{er} étage à proximité de la chambre n°15, ayant entraîné sans temporisation, le compartimentage dans l'ensemble de l'établissement, le déverrouillage des issues de secours, la remise en lumière de la salle et la diffusion de l'alarme générale entre coupée d'un message d'évacuation dans cette salle,
- Désenfumage de l'escalier de secours à partir de la commande située au rez-de-chaussée,
- Désenfumage du hall à partir de la commande située au CMSI (Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie),
- Action sur le déclencheur de proximité ayant fonction d'interrupteur de l'issue de secours situé au 1^{er} étage à proximité de la chambre n°5,
- Éclairage de sécurité dans la circulation des chambres n°1 à 10 et dans le réfectoire,
- Action sur l'arrêt d'urgence de la cuisine.

Le résultat de ces essais s'est révélé SATISFAISANT à l'exception du non arrêt du programme en cours et de la coupure gaz de la cuisine.

CONCLUSION
La Commission Communale de Sécurité émet un avis FAVORABLE à la poursuite de l'activité de l'établissement et demande la réalisation des prescriptions suivantes.

PRESCRIPTIONS

1. S'assurer de l'ensemble des dispositions prévues par l'article L16 de la salle polyvalente notamment la coupure du programme,
2. S'assurer de l'ensemble des dispositions de l'article GC 4 pour la cuisine notamment la coupure de gaz,
3. Installer un BAPI dans le local TG-BT en rez-de-chaussée,
4. Poursuivre l'identification des locaux,
5. Procéder à la vérification quinquennale de l'ascenseur – AS9 à annexer au registre de sécurité.

COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ DU 10.06.2021		
FEUILLE D'ÉMARGEMENT		
NOM DES PARTICIPANTS	FONCTION	ÉMARGEMENT
M. THOREAU Yves	Maire de Mandres-les-Roses	Absent excusé
M. HOUEBINE Pierre	4 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux travaux, espaces verts, cimetière et sécurité	Absent excusé
M. TRAONOUÉZ Alain	7 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme	
Mme NOGUEIRA Anne- Claire	Responsable du service urbanisme et affaires foncières de la commune de Mandres-les-Roses	
Mme SICHER Angélique	Directrice de l'Établissement	
	Commissariat de Boissy- Saint-Léger	
<i>Station Perreux</i>	La 19 ^{ème} compagnie des Sapeurs-Pompiers de Paris	
	Brigade des Sapeurs- Pompiers de Paris – Cellule Prévention	
	Laboratoire central de la Préfecture de Police de Paris	Absent excusé
<i>Gerard Fun</i>	<i>PER 75</i>	